

Dans ce numéro: F. HUIN: Améliorations pastorales dans le Trièves. — H. DE LAJONQUIÈRE et J. CANAL: Les Routes forestières de la Cerdagne française. — A. DUGELAY: Le Problème de l'Olivier. — O. de GRANDCOURT: L'avis de Charles Guyot sur l'usufruit de certains reboisements résineux.

AMÉLIORATIONS PASTORALES DANS LE TRIÈVES

Situé au Sud du Sillon Alpin, le Trièves, nous enseigne Raoul BLANCHARD (1), est une vaste cuvette de 360 km² dont le fond se situe à 800 mètres d'altitude, limitée au Nord et à l'Est par le Drac et fermée à l'Ouest et au Sud par les hauts rebords du Vercors et du Dévoluy, aux alentours de 2 000 mètres avec points culminants à 2 346 et 2 727 mètres.

Abrité des vents d'Ouest et du Sud, le climat est sec, le nombre de jours de pluie faible: moins de 100. Les sols sont constitués, au fond de la cuvette par d'épaisses couches d'argile morainique imperméables, sur les bords, par les alluvions caillouteuses et très filtrantes des cônes torrentiels. Les uns et les autres « craignent le sec ». L'été tout le pays prend un aspect de paillason. L'eau est rare, les rivières souvent à sec, donc peu d'arrosage possible. De vastes étendues sont couvertes de pins rabougris, genévriers, buis, chênes pubescents; la lavande est abondante; l'aspect est vraiment méridional... Seuls les rebords montagneux possèdent d'importantes forêts et des alpages étendus: Gresse, Chichilianne, Saint-Maurice, Lalley, Prébois, Tréminis, Saint-Baudille, Saint-Genis, Cordeac. (La première et la dernière de ces communes sont en dehors du Trièves proprement dit).

La spéculation agricole traditionnelle a toujours été le blé et le mouton. Ce dernier trouvait sa vie au printemps sur les friches, l'été sur les alpages des montagnes périphériques, et l'automne sur les chaumes. L'hiver à l'étable avec la feuille et un peu de foin; les agneaux étaient engraisés au grain.

En 1857, on dénombrait 32 000 ovins, en 1929 encore 15 300, sans compter plus de 8 000 transhumants sur les alpages.

Sur cet ensemble, se greffe la production du foin, par suite du développement depuis un siècle des prairies naturelles et artificielles (70 % des terres cultivées). Grâce à des débouchés faciles sur Grenoble et le Midi, ce foin était vendu à un prix rémunérateur.

(1) Raoul BLANCHARD, *Les Alpes Occidentales*, tome II, p. 549-551.

Il n'y avait pas ou très peu de vaches à lait dans le Trièves. Sur 1 415 bovins dénombrés en 1810, il n'y avait que 48 vaches laitières. En 1929, on en comptait 651, soit 11 bovins par km² en herbe : la plus faible proportion des Alpes du Nord. Mais depuis une vingtaine d'années et surtout depuis la dernière guerre, une révolution est en train de se produire, dont la cause principale est l'effondrement du commerce du foin.

La meilleure chose à faire pour pallier la mévente était de le consommer sur place. Ajoutons à cela les prix rémunérateurs du gros bétail après les années de pénurie et enfin l'organisation du ramassage du lait par les Usines Nestlé de La Mure et de Gap, la proximité de l'agglomération grenobloise et la préexistence de quelques fruitières à Prébois, Roissard, Monestier-du-Percy.

Enfin, grâce aux canions rapides, une partie de la production laitière s'en va aussi sur Marseille et Nice.

Voilà comment le Trièves est devenu un pays producteur de lait à l'instar des régions plus septentrionales des Alpes.

Alors que le cheptel ovin se maintient à 12 000 environ, le nombre des bovins est passé à 3 000 dont 1 700 vaches laitières.

La production journalière de lait est de 10 000 litres.

Cette évolution pose un grave problème : celui du pâturage d'été. Sans doute les réserves de foin sont-elles abondantes, mais nous avons vu que l'été, après la fenaison, les prairies sont complètement brûlées. On utilise bien les friches à Pin sylvestre, mais ce sont de bien maigres pâtures.

Tout naturellement, les communes propriétaires d'alpages ont pensé à utiliser leurs montagnes pastorales pour faire estiver les élèves, mais ces montagnes ne possèdent que des cabanes à bergers plus ou moins rustiques. Au moment de la grosse chaleur, lors des orages, les bêtes souffrent, se dispersent. Il faut des abris et aussi aménager les points d'eau. C'est ainsi qu'en 1952 et 1953 des halles à bétail furent construites à Prébois et à Gresse. Un câble a été installé à Prébois, les sources ont été aménagées avec des abreuvoirs en tôle galvanisée sur dés en béton. En 1954, des halles analogues sont prévues à Tréminis et à Cordeac.

Ces halles sont d'un type très simple : soubassement et piliers en maçonnerie ou en béton ; entre les piliers des cloisons en écoins cloués sur une armature de rondins ; la toiture est en tôle ondulée sur charpente de type classique ; les fermes sont espacées de quatre mètres. Pour 70 bêtes, les dimensions sont de 33 m × 6,20 m. La stabulation des bêtes est libre. Un faux grenier permet d'emmagasiner une certaine quantité de foin.

L'inalpage des élèves ne constitue qu'une première étape ; il faut prévoir dans un avenir plus ou moins proche, la mise à la montagne des vaches laitières durant la période d'estivage, lorsque seront vaincues les vieilles habitudes et la méfiance d'une population res-

tée assez individualiste; c'est affaire d'exemple et de propagande avec beaucoup de patience. Mais pour arriver à ce résultat, d'autres améliorations sont indispensables: voies d'accès, câbles ou chemins pour évacuer le lait. Il n'est pas question en effet d'aménager des fruitières sur ces montagnes, ce qui nécessiterait des investissements importants pour fabriquer des produits plus ou moins appréciés, alors que la proximité d'usines et de grands centres assure un débouché certain au lait.

Partout où son installation est possible, le câble paraît être la solution la plus économique: câble permanent du type forestier à moteur ou à contrepoids.

Des installations de traite devront également être prévues, en dehors de la halle à bétail, si possible à proximité du départ du câble. Elles comporteront un petit enclos pour grouper le bétail et une salle de traite attenante.

Il est absolument indispensable pour obtenir un bon rendement en lait durant la période d'inalpage, de procéder à des améliorations foncières: les pelouses plus ou moins à l'abandon depuis de nombreuses années sont quelque peu dégradées; des espèces nuisibles ont envahi des surfaces importantes. Partout où il sera possible de le faire, il faudra recourir à des façons culturales: débroussaillages, hersages. L'épandage du fumier et du purin devra devenir une pratique constante; il sera donc nécessaire de créer des fosses à purin et d'envisager des installations de purinage par aspersion.

Des apports d'engrais chimiques, notamment d'engrais phosphatés devront compléter la fumure organique. La chose sera facilitée grâce au câble ou au chemin Jeepable.

Toutes les montagnes pastorales du Trièves ne sont pas susceptibles de recevoir des bovins. Seules devront être aménagées celles qui se trouvent à exposition fraîche sur bon sol et où l'eau existe en quantité suffisante.

Du point de vue économique d'ailleurs, il n'est pas souhaitable de pousser trop loin la spécialisation de l'élevage. Le mouton ne doit pas disparaître. Si les cours de la laine sont actuellement peu rémunérateurs, ceux de la viande de mouton sont parmi les plus stables et les plus élevés des animaux de boucherie. Actuellement, la production annuelle est de l'ordre de 20 000 kg de laine et de 10 000 agneaux de grain.

D'un inventaire rapide des alpages de Gresse à Cordeac, il ressort que sur 8 000 ha, 1 200 sont susceptibles d'être aménagés en montagne à vache, ce qui donne une charge possible de 1 200 vaches laitières ou 2 000 élèves.

Les travaux d'amélioration réalisés à Prébois et à Gresse portent actuellement la possibilité théorique à 150 élèves et 50 vaches laitières. En fait, il n'y a pas encore de vaches à lait sur les alpages.

On mesure donc l'ampleur du travail qui reste à accomplir, mais

le mouvement est lancé et, soit à l'initiative des Communes, soit à celle de Coopératives d'élevage, des plans d'équipement sont à l'étude, avec le concours technique du Service Forestier et la participation du Groupement de Productivité du Trièves.

Ces travaux d'améliorations immobilière et foncière demandent des capitaux relativement élevés : une halle à bétail pour 80 bêtes coûte de 1 500 000 à 2 000 000 de francs. L'installation d'un câble entraîne une dépense de 1 500 000 à 3 000 000 de francs. Les prix des apports d'engrais peuvent être évalués à 10 000 francs l'ha.

Les Communes propriétaires d'alpages ne peuvent généralement pas entreprendre ces travaux sans l'aide financière de l'Etat, sous forme de subventions et de prêts du Fonds d'Expansion Economique (ancien Fonds National de Modernisation et d'Equipement). On ne peut que souhaiter que les dotations budgétaires au titre des Améliorations Pastorales soient suffisantes au cours des années à venir.

F. HUIN,
Ingénieur des Eaux et Forêts.

AMÉLIORATIONS PASTORALES DANS LE TRIÈVES



Prébois
Halle à bétail

Prébois.
Vue d'ensemble
Au fond: Le Laufl.
Au pied: la halle.



Gresse
Construction
d'une
halle à bétail

(Clichés de Gaudemaris.)